

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **90 (1954)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Le modelage est instructif!

Que de fois nous devons nous rendre compte que les écoliers oublient bien vite même les choses apprises avec enthousiasme. Mais ce que vous leur enseignez par le modelage reste gravé dans leur mémoire pour la vie. Adoptez vous aussi cette méthode et faites modeler par vos élèves des plantes et des animaux aux leçons de sciences naturelles, les cols, les cours d'eau et les montagnes aux leçons de géographie, les places de village ou les chapelles de montagne dans les leçons d'histoire. Le fait de modeler et de créer avec de l'argile éveille leur enthousiasme.

Introduisez vous aussi le modelage dans votre enseignement. Demandez des échantillons gratuits de l'argile à modeler Bodmer. No 33.

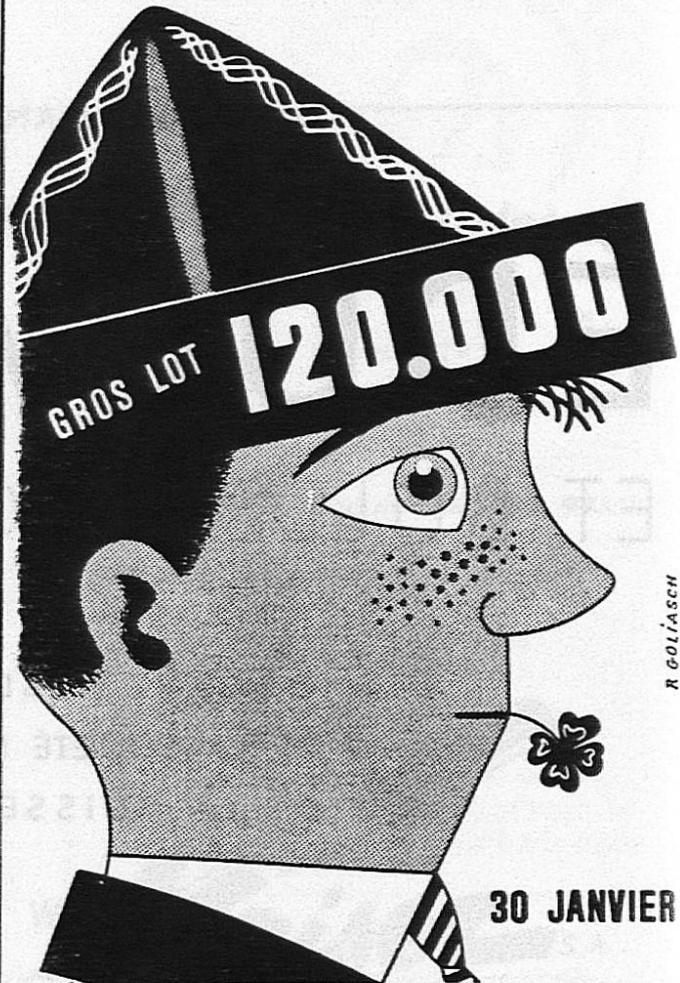
Instructions pour le modelage contre envoi de 90 ct. en timbres-poste.

Brochure de A. Schneider, instituteur à St-Gall, exposant les bases du modelage, Fr. 1.40.

E. BODMER & Cie

Fabrique d'argile à modeler - Zurich
Uetlibergstrasse 140
Téléphone (051) 33 06 55

LOTERIE ROMANDE



Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

**Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux**

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Rappels. — Caisse de secours et invalidité: Rapport du Conseil d'administration. — Comptes 1953. — Produit de l'immeuble « Allinges 2 sur lac ». — Rapport de vérification des comptes. — Caisse générale S. P. V.: Comptes. — Rapport de vérification des comptes. — Rapport sur l'étude de la motion Michel-Maibach. — S. V. T. M. et R. S. — Le rôle des parents et des maîtres. — Conférence Renée Lebel. — Guilde de travail. — Genève: Prise de contact. — U. A. E. E.: Première séance de l'année. — Sauvons le Château Banquet. — S. G. T. M. et R. S. — Neuchâtel: Aux démissionnaires. — Jura bernois: Communiqué du C. C. de la S. P. J. — Concours de dessins de la R. L. A. — Vacances en Angleterre. — Limographe.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Fiches. — A Chz.: Pour rendre l'enseignement de l'histoire plus efficace. — M. L. Pilloud: « Le petit ange Dani'o ». — Puits de pétrole.

Partie corporative

VAUD

RAPPELS

L'assemblée des délégués de la S.P.V. est convoquée **cet après-midi, à 14 h. 15** au Restaurant Bock, Grand-Chêne, à Lausanne.

L'assemblée générale de la S.P.V. aura lieu le **dimanche 31 janvier** à 14 h. 15 au Casino de Montbenon.

Au risque de vous importuner, je rappelle une fois encore qu'une **seconde candidature pour le Comité central** est attendue et souhaitée vivement. Nous ne perdons pas l'espoir que les présidents de sections et les délégués qui se réunissent cet après-midi nous présentent un ou des candidats pour cette fonction apparemment si peu désirée, mais indispensable.

E. B.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA S. P. V.

« CAISSE DE SECOURS ET INVALIDITÉ »

Rapport du Conseil d'administration (1953)

Au cours de l'année 1953, la fortune de la Caisse de Secours a passé de Fr. 161 949.81 à Fr. 169 736.65, accusant un bénéfice de Fr. 7 786.84.

Ce résultat est dû à :

Augmentation des versements de la Caisse générale	Fr. 3 912.50
(Fr. 2.50 par membre en 1952, Fr. 5.— en 1953)	
Diminution des frais d'administration	Fr. 1 371.70
(50 % des frais totaux en 1952, 33 1/3 % en 1953)	
Rapport de l'Immeuble de 1/2 % supérieur	Fr. 643.86
Hausse réjouissante de la valeur des titres	Fr. 245.—

Cédules

7 cédules valant Fr. 2 590.— au 1er janvier 1953 ont été libérées. 18 prêts nouveaux ont été accordés (18 600.—). Les bénéficiaires ont remboursé au total Fr. 7 545.— en 1953.

TRISTESSE

Il y a un ou deux mois Piboule, Max, Gimpy sont morts par la maladie. Mais il reste Mouchette. Le premier qui mourut était Max, le deuxième Gimpy, le troisième Piboule. Ma sœur a dit :

— C'est pas dommage, il aurait quand même fallu les tuer. Voilà, ils sont déjà morts...

La mère s'ennuie un peu. Le soir, couchée en rond dans sa corbeille, elle semble plongée dans ses rêves tristes.

X.,

classe de L. B., Villeneuve.

LA COURSE

La lune m'attend devant la porte.
Je fais la course avec la lune.
La lune me poursuit.
L'étoile filante la suit,
Puis la lune me regarde.
Et je la regarde aussi.
Je dis : Un deux trois partez !
Nous voilà parties,
La lune me rattrape.

Annette,

classe de L. B., Villeneuve.

Le montant des cédulas à fin 1953 a passé à Fr. 18 170.— contre Fr. 9 615.— à fin 52 (augmentation Fr. 8 555.—).

Aide statutaire

5 collègues ont subi des diminutions de traitement durant l'année 1953, et ont automatiquement reçu l'aide mensuelle votée à la dernière assemblée générale. Cette décision s'est révélée excellente ; elle doit non seulement être continuée, mais augmentée.

Secours

Secours, aide occasionnelle, cadeaux de Noël à nos malades et aux veuves chargées de famille ont apporté, comme chaque année, un faible témoignage de solidarité et d'amitié de la S. P. V. Que chacun veuille bien renseigner les responsables chaque fois que le malheur frappe à la porte d'un ou d'une collègue !

Produit de l'Immeuble

Légère augmentation, grâce à une année sans « pépin ».

Merci à M. Bovay, architecte, pour la bonne gérance de la maison S. P. V.

Conclusion

La Caisse de Secours et Invalidité a inauguré en 1953, grâce à la Commission des Assurances, un nouveau service d'entr'aide. Qu'elle l'intensifie, puisqu'elle en a les moyens.

Mais surtout, que tous soient en excellente santé, capital non comptabilisable ! Et bon courage à chacun pour 1954 !

Lausanne, le 16 janvier 1954.

Pontaise 21.

Pour le Conseil d'administration :

Le caissier : Pierre Vuillemin.

CAISSE COOPÉRATIVE « SECOURS ET INVALIDITÉ » S. P. V.

Comptes 1953

Profits et Pertes (résumé)

	Pertes	Profits
Intérêts des titres		641.15
Rembours impôt anticipé 1952		247.85
Plus-value sur titres		245.—
Produit net Immeuble « Sur Lac »		8 709.69
Versement statutaire de Caisse générale		7 560.—
Secours et divers	5 997.35	
Impôts cantonaux et communaux	928.35	
Administration	2 691.15	
Boni pour l'exercice 1953	7 786.84	
Balance	17 403.69	17 403.69

SINGERIES !

Ils courent le long du mur,
escaladent leur montagne,
disparaissent dans une grotte,
ressortent de l'autre côté,
faquinent un ami,
plongent dans le bassin,
en retirent une carotte,
grimpent à l'arbre,
se balancent sur une branche,
sautent sur le sable
et s'étendent au soleil.

Ils savourent avec plaisir les puces
qu'ils attrapent dans le pelage
de leur frère.

En voilà qui ne s'ennuient pas !

Les garçons,
classe de F. B., Eysins.

LES PHOQUES

Ils vivent dans un grand bassin entouré de rochers. Ils se poursuivent dans l'eau comme des enfants qui jouent à cache-cache.

Nous en avons vu un qui a fait trois tours de bassin sans venir respirer à la surface. Les trois autres ne restaient pas aussi longtemps sous l'eau. Quand ils reprenaient l'air, ils poussaient des cris rauques qui nous amusaient.

Deux d'entre eux se sont hissés sur le rocher pour se chauffer au soleil. Ils se cramponnaient aux pierres avec leurs nageoires et se poussaient avec la queue. Tout à coup, plouf ! en voilà un qui plonge comme une torpille.

A la fin de la journée la tête doit leur tourner.

E. Maurer,
classe de F. B., Eysins.

Bilan au 31 décembre 1953

	Actif	Passif
Caisse		1 137.12
Chèques postaux		890.88
Titres	32 230.—	
Cédules	18 170.—	
Immeuble	277 190.—	
Hypothèques		155 825.35
Capital		169 736.65
Balance	<u>327 590.—</u>	<u>327 590.—</u>

Résultat de l'exercice 1953

Capital au 1er janvier 1953	161 949.81
Capital au 31 décembre 1953	169 736.65
Bénéfice de l'exercice 1953	<u>7 786.84</u>

Sauf E. ou O.

Lausanne, le 16 janvier 1954.

Pontaise 21

Le caissier S.P.V. :

*Pierre Vuillemin.***PRODUIT DE L'IMMEUBLE « ALLINGES 2 SUR LAC »****pour l'année 1953**

	Recettes	Dépenses
A M. Bovay, honoraires		200.—
Produit Immeuble 1er trimestre	2 391.68	
A Pax, intérêts 1er semestre		2 758.95
Produit Immeuble 2e trimestre	5 351.05	
Produit Immeuble 3e trimestre	2 520.23	
A Pax, intérêts 2e semestre		2 741.80
Produit Immeuble 4e trimestre	4 147.48	
	<u>14 410.44</u>	<u>5 700.75</u>
	5 700.75	
Bénéfice réalisé en 1953	<u>8 709.69</u>	
Somme engagée par SPV	121 364.65	
Revenu net 8 709.69 — 928.35 d'im- pôts divers	7 781.34	
Revenu net en % pour l'année 1953	6 1/2 % env.	

Lausanne, le 16 janvier 1954.

Pontaise 21

Le caissier S.P.V. :

Pierre Vuillemin.

LES ABEILLES ET LES FLEURS DES ARBRES

Les abeilles visitent les fleurs pour y puiser le nectar et pour y récolter le pollen.

Sans le vouloir, elles fécondent les fleurs des arbres en faisant tomber le pollen sur le pistil.

Lorsque les conditions de récolte sont très favorables, une abeille fait en moyenne 13 sorties d'une durée de 27 min. par jour. Dans des conditions moins favorables, un observateur a noté 7 vols d'une durée totale de 45 minutes. On calcule qu'une abeille visite 720 fleurs par jour, soit environ 70 fleurs à chaque sortie...

... Après deux ou trois jours, une jeune butineuse ne butine plus que sur une seule espèce de fleur à laquelle elle reste fidèle durant toute la saison, sauf en cas de disette... Ceci a une grande importance. En effet si les abeilles passaient simultanément des dents de lion aux cerisiers et aux poiriers, le pollen transporté ne serait plus d'une grande utilité.

... Les butineurs varient d'une région à l'autre. Un auteur a dénombré sur 643 insectes :

493 abeilles	24 mouches
49 bourdons	22 coléoptères
16 abeilles sauvages	23 fourmis
3 guêpes	13 autres insectes.

Agriculteurs, ne traitez pas les arbres (les colzas aussi) pendant la floraison. Les produits chimiques tuent les butineuses et empêchent une bonne fécondation.

(Extrait de la Terre vaudoise
par le degré moyen, classe de Vuarrens.)

LES WAGONS-LITS EN SCANDINAVIE

Dans chaque cabine du wagon sont installées deux, souvent trois couchettes superposées. On y monte par une petite échelle repliable pendant le jour. Une large courroie de cuir est tendue de haut en bas au milieu des couchettes pour que les dormeurs ne tombent pas pendant leur sommeil.

La cabine est munie d'un lavabo et de carafes d'eau.

Un steward est responsable d'un wagon-lit. Il satisfait tous les désirs des voyageurs.

Pendant le jour, les couchettes supérieures sont repliées. La couchette inférieure sert de siège.

Paulette Liengme, 12 ans.

(Classe de Cormoret : tiré d'un compte rendu d'une causerie du président de la Commission scolaire après son voyage en Scandinavie).

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE SECOURS ET INVALIDITÉ S.P.V.

Rapport de vérification des comptes pour l'année 1953

La Commission de vérification des comptes de la Société coopérative de secours et invalidité S.P.V. s'est réunie le samedi 16 janvier 1954 à Lausanne.

Elle a procédé à de nouveaux pointages et vérifié les pièces comptables ; elle certifie l'exactitude des comptes. Elle félicite le caissier pour l'excellente tenue des livres et vous propose :

- a) d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés,
- b) d'en donner décharge au caissier et au comité,
- c) de donner décharge aux vérificateurs de leur mandat.

La commission constate en outre que la situation est saine et souhaite que les disponibilités de notre caisse permettent non pas de diminuer la cotisation mais d'augmenter encore nos secours.

Lausanne, le 16 janvier 1954.

Les vérificateurs :

E. Jöhr-Barrelet.

R. Pasche.

R. Nicole.

CAISSE GÉNÉRALE S. P. V.**Comptes 1953****Pertes et Profits (résumé)**

	Pertes	Profits
Cotisations membres actifs et auxiliaires . . .		47 005.35
Intérêts des titres (moins droit de garde) . . .		322.85
Remboursement impôt anticipé 1952 . . .		117.40
Intérêt livret épargne B.C.V. 1953		165.75
Administration	5 535.85	
Assemblées, Bulletin, S.P.R., S.P.V., palmes et subventions diverses	40 103.65	
Moins valeur sur titres	5.—	
Impôts cantonaux et communaux	79.—	
Bénéfice pour l'exercice 1953	1 887.85	
Balance	47 611.35	47 611.35

Bilan au 31 décembre 1953

	Actif	Passif
Caisse	1 166.78	
Chèques postaux	5 500.39	
Livret épargne B.C.V.	309.30	
Titres	15 330.—	
Capital		22 306.47
Balance	22 306.47	22 306.47

IIe ANNÉE. CALCUL MENTAL No 12

1. Combien y a-t-il d'œufs dans la moitié de 3 douzaines ?
2. J'ai 3 dz. d'oranges. Combien en manque-t-il pour faire 4 dizaines ?
3. Combien y a-t-il de 8 à 15 ?
4. Combien manque-t-il à 20 pour faire 3 dz. ?
5. Un garçon a 9 billes dans une poche, le double dans l'autre. Combien dans l'autre ?
6. Et combien en tout ?
7. Il y a 16 noix sur la table. Jean en prend 3 et sa sœur le double. Combien en reste-t-il ?
8. Un bûcheron abat 12 arbres un jour et le lendemain la moitié. Combien en tout ?
9. Dans un poulailler, il y a 8 poules, 7 canards et un coq. Combien en tout ?
10. Une fillette avait 22 caramels, elle en distribue la moitié. Combien lui en reste-t-il ?
11. Sur la table, il y a 3 paniers ; dans le premier, il y a 5 noix, dans le second 6 et 4 dans le dernier. Combien de noix en tout ?
12. Il y a 25 pages dans mon livre. J'en ai lu 3 puis 5. Combien en reste-t-il à lire ?
13. René a lu 6 pages de son livre, puis le lendemain le double. Combien de pages en tout ?
14. Jean a vendu deux demi-douzaines d'œufs. Combien cela en fait-il ?
15. Un agriculteur fait une barrière ; il a déjà planté 18 pieux. Combien lui en manque-t-il pour en avoir 32 ?
16. Louis a 20 centimes dans son porte-monnaie. François en a le double. Combien en a-t-il ?

IIe ANNÉE. CALCUL MENTAL No 13

1. Sur ma table, j'ai 4 tas de 8 cailloux chacun. Combien est-ce que je peux faire de dizaines ? et combien me reste-t-il de cailloux ?
2. J'ai 5 dizaines devant moi. Je prends 12 perles. Combien m'en reste-t-il ?
3. Maman a 4 dizaines de noisettes. Elle en donne 18. Combien lui reste-t-il de noisettes ?
4. Quatre douzaines d'œufs : C'est combien de dizaines ? et combien reste-t-il d'œufs ?
5. Maman met 12 œufs à couvrir. La poule en écrase 4. Combien en reste-t-il ?
6. J'ai acheté une demi-douzaine d'œufs. C'est combien d'œufs ?
7. Papa compte les œufs de ses poules. Il y en a une demi-douzaine et 3 œufs. C'est combien d'œufs en tout ?
8. Jean a 10 billes dans ses poches. C'est combien de plus qu'une demi-douzaine ?

(suite page 74)

Résultat de l'exercice 1953

Capital au 1er janvier 1953	20 418.62
Capital au 31 décembre 1953	22 306.47
Bénéfice de l'exercice 1953	<u>1 887.85</u>

Sauf E. ou O.

Lausanne, le 16 janvier 1954.

Pontaise 21

Le caissier S.P.V. :

Pierre Vuillemin.

CAISSE GÉNÉRALE S. P. V.**Rapport de vérification des comptes pour l'an 1953**

La commission de vérification des comptes de la Caisse générale de la S. P. V. s'est réunie le 16.1.1954 à Lausanne. Elle a procédé à de nombreux pointages et vérifié toutes les pièces comptables ; elle certifie l'exactitude des comptes. Elle félicite et remercie le caissier de l'excellente tenue des livres et vous propose :

- a) d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés ;
- b) d'en donner décharge au caissier et au comité ;
- c) de donner décharge aux vérificateurs de leur mandat.

Lausanne, le 16.1.1954

La Commission de vérification des comptes
de la Caisse générale S. P. V. :

M. Chautems.

J. Chambordon.

E. Beney.

**RAPPORT SUR L'ETUDE DE LA MOTION MICHEL-MAIBACH
concernant la prolongation du mandat de président de la
Société Pédagogique Vaudoise**

Dans son rapport présidentiel, en janvier 1953, notre collègue Jeanprêtre soulevait la question de savoir s'il ne serait pas opportun de prolonger la durée du mandat de président de la S.P.V. Cette remarque entraîna une discussion et nos collègues Michel et Maibach proposèrent l'étude de la prolongation du mandat présidentiel. L'assemblée générale de 1953 adopta cette proposition à l'unanimité.

Pour étudier la motion Michel-Maibach, le C.C. a nommé une commission formée des « derniers anciens présidents ». Au cours de deux séances, la dite Commission a envisagé la question sous toutes ses faces, a étudié les arguments en faveur d'une prolongation et les raisons pour le maintien du statu quo.

-
9. Sur une carte, il y a 8 pressions. J'en prends une demi-douzaine. Combien en reste-t-il ?
 10. Dans un verger, il y a 4 lignées de 8 arbres chacune. Combien cela fait-il d'arbres en tout ?
 11. Louis nettoie 8 paires de souliers. C'est combien de souliers en tout ?
 12. Pierre mange 6 prunes. Alfred en mange le double. Combien en mange Alfred ?
 13. Un paysan plante 24 pommiers. Il y en a la moitié qui sèchent. Combien en reste-t-il ?
 14. Dans ma main, je tiens 9 noyaux ; j'en ajoute 7. Est-ce que j'en aurai un nombre pair en tout ?
 15. Une plaque de chocolat coûte 30 centimes. Combien coûtent deux plaques ?

IIe ANNÉE. CALCUL MENTAL No 14

1. J'avais 4 dizaines de noix dans ma poche. Maintenant j'en compte 9 dizaines. Combien maman en a-t-elle ajouté ?
 2. J'ai 38 fleurs et j'en voudrais 58. Combien faut-il en acheter de dizaines ?
 3. Dans une corbeille, il y a 7 dizaines de grains de maïs. J'ajoute 8 grains. Combien y a-t-il de grains en tout ?
 4. Dans un cornet, j'ai 48 allumettes. Combien en manque-t-il pour faire 5 dizaines ?
 5. Maman vend 4 douzaines d'œufs. Combien cela fait-il de dizaines ? et combien reste-t-il d'œufs ?
 6. J'avais 43 framboises dans un panier. J'ajoute 5 dizaines. Combien en ai-je maintenant (de framboises) ?
 7. Ma sœur brode un tapis carré. Il lui faut 4 aiguilles de fil par côté. Combien lui en faut-il en tout ?
 8. Notre maison est carrée. Je fais 8 pas par côté. Combien faut-il de pas pour faire le tour de la maison ?
 9. Le marchand fait 6 paquets de 3 tablettes. Combien cela fait-il de tablettes ?
 10. Dans mon jardin, il y a 6 lignées de 8 choux. Combien cela fait-il de choux ?
 11. Louis a 5 caisses avec 4 lapins chacune. Combien a-t-il de lapins ?
 12. Jean fait des carrés avec 4 allumettes. Combien faut-il d'allumettes pour faire 6 carrés ?
 13. Papa me donne 3 sous par semaine. Combien cela fait-il de sous en 8 semaines ?
 14. Bébé boit 5 bouteilles de lait par jour. Combien en boit-il en huit jours ?
 15. Nous buvons 3 litres de lait par jour. C'est combien de litres en 11 jours ?
-

Résumons les arguments des partisans d'une prolongation :

1. en une année, le président n'a guère le temps de se mettre au courant des multiples questions et de se familiariser avec les nombreux problèmes qu'il est appelé à présenter, à traiter et pour la solution desquels, souvent, l'opinion du président est prépondérante ;
2. les entrevues, entretiens, séances avec autorités cantonales, communales, autres associations, qui s'échelonnent parfois sur plusieurs mois, peuvent manquer de continuité dans la discussion, voire d'unité dans les opinions présentées au nom de la S.P.V., si le président change chaque année ;
3. de par le Statut des fonctionnaires, notre association a souvent des contacts avec les autres associations soumises au même Statut et, plusieurs fois déjà, la remarque nous a été faite que notre président change par trop souvent.

A ces raisons qui, reconnaissons-le, ne manquent pas de pertinence, l'on peut répondre que :

1. le comité central de la S.P.V. est avant tout une équipe, un collège, où le président n'a aucune raison de jouer un rôle en vue. Le fait que le président change chaque année permet au plus grand nombre de collègues qui passent au Comité central d'accéder à la présidence ;
2. la permanence de la S.P.V. ne doit pas être assurée par un président, ni même par le comité qui passe : elle est assurée par notre représentation permanente à la Fédération des T.F., à la Commission paritaire, etc., où nous avons des collègues compétents qui renseignent le Comité central, avec qui ils sont en contact ;
3. lorsque le président «représente» le Comité central ou la S.P.V., il est rarement seul, mais toujours accompagné d'un ou de deux collègues du Comité.

Après une discussion approfondie, la commission a considéré que, dans une association de notre importance, dont le comité central se renouvelle partiellement chaque année, le président devrait être en charge pendant deux ans au moins.

Quant à la désignation des présidents par l'assemblée générale, la Commission propose que l'on y renonce, car l'on risquerait d'avoir des présidents désignés en vertu de mots d'ordre, de tendances politiques et des conflits surgiraient déjà lors des présentations de candidats.

A mesure que l'échange de vues se poursuivait, la Commission constatait qu'il n'était guère possible de porter à deux ans la durée de fonction du président sans prolonger aussi le mandat de tous les autres membres du comité central. Aussi la commission propose-t-elle de porter à **quatre** ans la durée des fonctions du Comité central, avec renouvellement partiel par séries successives de deux - un - un et un membre.

Ces prolongations entraîneraient une nouvelle rédaction des art. 30 et 32 des statuts dont la teneur pourrait être la suivante :

HOMONYMES GRAMMATICAUX

à

Remplace les points par **à**

Dans la cuisine de grand-mère, je vois :

un fourneau . . . bois
une cuisinière . . . gaz
une lampe . . . alcool
un moulin . . . café
une râpe . . . fromage
un couteau . . . hâcher

Remplace les points par **à**

Dans son jardin, le jardinier commence

. . . bêcher
. . . labourer
. . . semer
. . . planter
. . . arroser
. . . ratisser

la ou **l'a**

Remplace les points par **la** ou **l'a**

. . . fouine a été tuée. Jean . . . vue. Elle emportait
. . . poule. « As-tu retrouvé . . . poule? » demande Papa.
« Non, mais je vais . . . chercher et je . . . rapporterai
à . . . maison. » Et l'enfant s'est mis à . . . recherche de
. . . poule. Il . . . trouvée au pied de . . . haie et il . . .
apportée à sa mère.

Art. 30. — 1er alinéa : sans changement.

2e alinéa : Les membres du comité central restent en fonctions pendant quatre ans. Chaque année, l'assemblée générale procède au renouvellement du comité central par séries successives de deux, un, un et un membre.

3e alinéa : sans changement.

Art. 32. — Le comité se constitue lui-même. Le président désigné reste en fonctions deux ans au moins. La signature sociale est conférée au président et au secrétaire signant collectivement.

L'entrée en vigueur de l'art. 30 serait immédiate ; mais pour l'art. 32, la Commission propose de reporter son entrée en vigueur jusqu'en 1956, époque à laquelle les membres actuels du comité auraient cédé la place à des collègues nommés suivant les nouveaux statuts.

Le rapporteur : *René Rouilly.*

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE T. M. ET R. S.

Nous rappelons le cours de reliure de Jean Hussy les 29 janvier, 5, 12 et 19 février, à 20 h. 15 ou les 6, 13 et 20 février à 14 h. 15 au Collège classique. Voir le « Bulletin » de samedi dernier.

LE ROLE DES PARENTS ET DES MAITRES DANS LES DIFFICULTÉS SCOLAIRES

C'est le titre de la conférence que donnera M. Georges Mauco, de l'Académie de Paris, directeur pédagogique du Centre psycho-pédagogique Claude Bernard, le vendredi 5 février, à 20 h. 30 à l'Auditoire 16 du Palais de Rumine à Lausanne.

Cette conférence est organisée par la « Société vaudoise d'utilité publique ». Nul doute que de nombreux collègues seront heureux de l'entendre.

E. B.

CONFÉRENCE RENÉE LEBEL

A tous ceux qui suivent fidèlement les conférences données par Madame Renée Lebel, professeur à l'École pratique de psychologie et de pédagogie à Lyon, nous avons le plaisir d'annoncer que cette éminente conférencière parlera, le **lundi 25 janvier, à 20 h. 30**, à Champ-Soleil, avenue Verdeil 11, de « **La vraie autorité** ».

Que chacun se sente cordialement invité. Pas d'entrée. Libre participation aux frais.

GUILDE DE TRAVAIL (Techniques Freinet)

Séance régionale à St-Prex, le samedi 30 janvier, à 14 h., Salle d'école de J.-L. Ribolzi.

Le texte libre, avec élèves, discussion. Invitation à tous.

GENÈVE

PRISE DE CONTACT

Le 4 décembre dernier, sous la présidence de M. **R. Jotterand**, directeur de l'Enseignement primaire, assisté de M. le professeur **R. Dottrens**, directeur des études pédagogiques, et de M. **F. Quiblier**, secrétaire, le Département de l'instruction publique avait organisé pour la première fois, une réunion des candidats de 1re année, accompagnés de leurs parents.

L'objet de cette conférence honorée de la présence de plusieurs inspecteurs, était le suivant : Les études pédagogiques ; ce qu'elles exigent des candidats ; ce qu'elles leur apportent.

En toute simplicité et franchise, M. **Dottrens** rappela que pour remplir normalement la carrière astreignante de l'enseignement, il faut avant tout, avoir les aptitudes adéquates et jouir d'une excellente santé. Comme il se doit, il attache une grande importance à la tenue personnelle, à la correction du langage, à la maîtrise de soi, à la force de caractère, à la volonté dans l'effort.

Dès son entrée en fonction, le jeune homme (ou la jeune fille) engage l'Etat envers les parents des élèves, auxquels il se substitue.

Quant aux parents des candidats eux-mêmes, ils doivent comprendre leurs enfants dans leur comportement et les aider dans leur tâche. Car, au terme de la 1re année de stage, les aspirants qui n'auraient pu faire face aux vertus qu'on attendait d'eux, se verraient licencier. D'ailleurs, le travail que doivent fournir les jeunes pour parfaire leur formation pédagogique, est si absorbant, qu'il leur est même conseillé de ne pas songer au mariage pendant cette période.

Comme on le voit, les exigences qu'on impose d'un côté, et l'abnégation dont on fait preuve de l'autre, paraissent être l'apanage d'une certaine vocation.

Enfin, à celles qui n'auraient pas la joie de fonder un foyer en raison même de leur profession, M. **Dottrens** recommande d'entretenir constamment un idéal élevé ou d'approfondir sans cesse, leur foi religieuse. Vocation encore !

* * *

M. **Jotterand** a tenu à renseigner les parents car, dit-il, le public ignore tout du recrutement des candidats et de leur préparation. Il attache un grand prix aux valeurs morales comme aux qualités de cœur dont chaque « enseignant » devrait être doté.

Durant la 1re année de stage, on juge de la valeur intrinsèque du candidat, tant humaine que pratique, alors que celui-ci est en contact direct avec des écoliers.

En revanche, la 2e année est consacrée aux études théoriques dispensées par la faculté des Lettres et celle des Sciences de l'éducation. En dehors de tout esprit dogmatique, ces cours offrent une préparation technique qui aboutit à la connaissance de l'Enfant dans ce milieu social qu'est l'Ecole. Aux méritants, un certificat de propédeutique (?) est délivré par l'Institut des Sciences de l'Education.

La 3e année enfin, contribue à la formation professionnelle pro-

prement dite des stagiaires, dans des classes d'application. On touche alors aux programmes et aux horaires, aux méthodologies et aux leçons discutées, aux recherches de documentation. Un examen final qui consiste en la tenue d'une classe pendant une matinée, aboutit à la réception d'un Brevet d'aptitudes à l'enseignement.

Dès lors, le stagiaire est promu maître. Et, débutant officiellement dans la carrière enseignante, il se voit confier une classe par le D. I. P.

* * *

Dans l'exercice de leurs fonctions, les titulaires bénéficient d'une grande part de liberté et d'initiative qui, par voie de conséquence, engage leur responsabilité personnelle et relative à l'élément humain que représente l'Enfant.

Ainsi, professionnellement et socialement bien préparé, le corps enseignant peut contribuer dans une large mesure, au maintien du prestige moral dont l'Ecole doit jouir dans le public en général, a ajouté M. **Jotterand** qui poursuit :

Rétribués dès leur 1^{re} année d'études, les candidats sont considérés comme des étudiants privilégiés. Par conséquent, cette situation les prive de toute liberté académique possible. Mais le régime des nouvelles conditions pécuniaires permet aux jeunes gens, de travailler dans l'enthousiasme et dans une amitié de bon aloi.

Par l'expérience et la culture, ils apprennent à connaître la vie à travers les enfants. Et, bien que la fonction d'instituteur soit plus difficile qu'autrefois, elle n'en est pas moins une belle profession entre toutes.

D'autres points tels que recrutement, suppléances, engagements de 8 ans, ont été évoqués ou discutés. Mais à eux seuls, ils pourraient faire l'objet d'une étude particulière.

* * *

Nous ne voulons pas terminer ce compte rendu sans féliciter la direction de l'Enseignement primaire de sa louable initiative qui vient d'établir un certain esprit de collaboration entre parents et candidats d'une part, et le D. I. P. d'autre part. A notre sens, cette initiative mérite d'être reprise chaque année.

R. Chabert.

U. A. E. E.

PREMIÈRE SÉANCE DE L'ANNÉE

Mercredi 3 février, à 16 h. 45, au Département de l'Instruction publique, salle 2.

Cette séance sera consacrée à la présentation **d'un matériel éducatif.**

Vu l'intérêt éminemment pratique du sujet, nous sommes sûres de vous réunir, chères collègues, en grand nombre. Les maîtresses primaires des degrés inférieurs que cette exposition intéresse, sont cordialement invitées.

SAUVONS LE CHATEAU BANQUET

Vous connaissez sans doute le **château Banquet**, cette belle demeure du XVIII^e siècle, sise à l'angle de la rue de Lausanne et de l'avenue de France.

Dans son cadre de verdure dessiné par Lenôtre, ce splendide édifice est resté tel que l'avaient conçu ses constructeurs. Bâti en 1650 par le conseiller Marc Roset, il représente un exemple rare de l'architecture de l'époque. En 1680, les syndics de Genève y reçurent le résident Du Pré, envoyé de Louis XIV. Racheté en 1713 par Etienne Banquet, il est demeuré avec ses deux tourelles, intact jusqu'à aujourd'hui.

Or, ce magnifique témoin du passé, est maintenant menacé de destruction par un certain plan d'aménagement (!) du quartier de Sécheron.

Mais, pendant qu'il en est encore temps, nous devons soutenir les trente associations (dont l'U.I.G.) qui ont protesté auprès du Grand Conseil de Genève, contre cet inique projet.

De tous les milieux genevois, est partie une pétition en faveur du classement définitif de ce document historique dont l'architecture rurale et le cadre esthétique représentent une valeur incontestable.

Aussi est-il expressément recommandé à tous les « enseignants » d'apposer leur signature sur l'une des listes en circulation ou en dépôt dans divers magasins de notre ville. Les dames et les étrangers peuvent tous user de leur droit de pétition.

D'autre part, des listes sont à disposition à Multi-Office, tél. 2 58 40. Dernier délai : 31 janvier 1954.

R. Chabert.

**SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL
ET RÉFORMES SCOLAIRES**

MODÉLISME : CONSTRUCTION DE PLANEURS EN BALSA

Une technique ne demandant aucun outillage spécial, aucune force physique, mais seulement un peu de précision... Des planeurs robustes, bon marché, qui volent bien et qui se réparent facilement... Une activité pour les collègues de la campagne lors des « après-midi de couture », pour ceux qui s'intéressent aux colonies de vacances, pour ceux qui aiment le plein air...

Programme : Chaque participant construira trois appareils différents (envergure : 30 à 50 cm.)

4 séances de construction : les mardis 2, 9, 16 et 23 février 1954, de 16 h. 45 à 19 h., à l'École primaire de la rue Necker, 2^e étage, classe de M. R. Graf.

1 séance d'essais et de réglage en plein air, dont la date et le lieu seront fixés ultérieurement.

Prix du cours : membres Fr. 4.— ; non-membres Fr. 6.—.

Fournitures : entre Fr. 3.— et Fr. 4.—.

Inscriptions : chez notre président, M. Paul Bonard, 10, quai de l'Ecole-de-Médecine, Genève, tél. 5 34 76, jusqu'au **mercredi soir 27 janvier 1954**.

N.B. : Les collègues-dames que ce cours intéresserait sont naturellement les bienvenues.

NEUCHATEL AUX DÉMISSIONNAIRES

Nous rappelons aux membres démissionnaires que :

a) Pour la S.P.N., la démission devient effective à partir de la fin du trimestre où leur lettre a été envoyée et que les cotisations sont dues jusqu'à cette échéance ;

b) Pour la V.P.O.D. :

— la date où l'on quitte ses fonctions est aussi celle de la démission de la corporation ;

— ceux qui se retireraient de l'association tout en restant en fonctions ne peuvent le faire qu'à la date du 31 décembre et encore moyennant un avertissement préalable de six mois, soit avant le 30 juin. Les prescriptions sont formelles.

W. G.

JURA BERNOIS

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ CENTRAL DE LA S.P.J.

Le Comité central de la S.P.J. est entré en relations avec la Maison Ringier & Cie, à Zofingue, et peut vous offrir, pour votre documentation ou pour l'ornement de vos salles, quatre beaux **tableaux en couleurs** (hors-textes de la Schweizerische illustrierte Zeitung) :

- | | |
|--|----------|
| 1. Pestalozzi à Stanz (43 cm. × 34 cm.) par pièce | Fr. 2.— |
| 2. Pestalozzi, portrait (43 cm. × 34 cm.) par pièce | Fr. 2.— |
| 3. Pacte de 1291 , texte allemand (65 × 48 cm.) par pièce | Fr. 2.— |
| 4. Mona Lisa , la Joconde (42 cm. × 28 cm.) par pièce | Fr. 1.50 |

Dans ces prix est comprise l'expédition franco domicile. Prière de s'inscrire jusqu'au 28 janvier prochain auprès de M. **François Joly**, inst., secrétaire du Comité S.P.J., à **Courtedoux**.

CONCOURS DE DESSINS D'ENFANTS DE LA « SLA » LUCERNE 1954

La direction de l'exposition organise avec l'appui de la société suisse des maîtres de dessins un concours de dessins d'élèves, garçons et filles, de la **1re à la 9e classe** de toutes les écoles suisses.

Chaque élève sera invité à prendre part à cet intéressant concours et, particulièrement, les maîtres de dessins sont priés d'attirer l'attention des enfants sur cette manifestation et même d'y prendre personnellement part avec leurs classes. Les différents sujets de ce concours sont les suivants :



La ferme — La forêt — Le jardin

Les organisateurs s'attendent à ce que ces dessins représentent des scènes de la vie champêtre sous ses formes multiples, les travaux du cultivateur, du forestier ou du jardinier dans leurs rapports avec les bêtes et les plantes, leur vie et leurs fêtes.

Ces travaux pourront être présentés sous 2 formes différentes :

1. **Travaux individuels.**
2. **Travaux exécutés en commun** (par classe ou par groupe).

Les 10 meilleurs dessins des élèves de chacun de ces 9 différents âges seront classés premiers et il sera délivré à chacun de ces 90 élèves primés un billet de chemin de fer gratuit jusqu'à Lucerne ainsi que pour visiter l'exposition. En outre, il sera adjugé des primes supplémentaires aux deux meilleurs dessins de chaque classe. **Les 3 meilleurs travaux exécutés en commun** recevront en récompense une invitation collective pour le groupe ou la classe ainsi que pour leur maître.

Tous les dessins primés seront exposés à la SLA.

Conditions de participation au concours

Concours A — Travaux individuels.

1. Peuvent prendre part au concours tous les élèves de la 1^{re} à la 9^e classe ayant leur domicile en Suisse.
2. Le format des dessins à exécuter ne doit pas dépasser la grandeur A 3 (29,7 × 42 cm.), en hauteur ou en largeur. Les petits travaux peuvent être présentés en les collant sur feuille A 3 ou A 4, en largeur ou en hauteur.
3. Chaque élève est libre de choisir la technique qui lui convient.
4. Au verso de la feuille, les enfants devront inscrire en caractères très lisibles : leur nom, prénom, adresse, canton, âge, classe et école.

Concours B — Travaux exécutés en commun.

1. Sont admises au concours toutes les classes suisses (ou groupements de celles-ci), du 1^{er} au 9^e degré, sous la direction de leur maître de classe ou de dessin.
2. Le format à utiliser pour ces travaux est illimité.
3. Chaque groupement peut choisir la technique qui lui convient (dessin, découpage, collage av. du papier, du tissu ou du raphia, etc. ; par exemple pour des tentures murales, des modèles plastiques, etc.).
4. Sur une feuille séparée il sera à désigner : le sujet et le procédé du travail, le nom du maître, le degré de la classe, école, domicile, nombre de participants et leurs noms.

Autres conditions valables pour les concours A et B.

5. Tous les travaux envoyés à l'exposition resteront la propriété de la Société suisse des maîtres de dessins.
6. Les décisions du jury (composé de 3 membres de la Société suisse des maîtres de dessins et de 2 membres de l'exposition) sont incontestables.
7. Les travaux doivent être adressés **jusqu'au 8 juin 1954** à la SLA, Lucerne 1954, Concours d'élèves. Case postale, Lucerne 2.
8. Les élèves auxquels seront adjugés des prix seront informés directement et tous les travaux primés auront leur place à l'exposition 1954.

Lucerne et Zurich, janvier 1954.

*11e Exposition suisse
d'agriculture, de sylviculture
et d'horticulture, Lucerne 1954.
Société suisse
des Maîtres de dessin.*

VACANCES EN ANGLETERRE

Mr. E.R. Wood, instituteur à **Hereford** (Angleterre), 277, Ledbury Road, offre, dans une contrée touristique, sa villa de cinq pièces en échange de l'appartement d'un collègue des bords du Léman, pour le mois d'août. Correspondre directement avec l'intéressé.

**UN OUTIL D'USAGE PRESQUE UNIVERSEL :
LE LIMOGRAPHE ET LE LIMOGRAPHE AUTOMATIQUE**

La «Coopérative de l'Enseignement Laïc» a réalisé un *limographe C.E.L.* qui est le pendant en simplicité de la petite presse Freinet. Cet appareil vient d'être complété par un système d'encrage et de tirage automatique, qui permet des tirages aussi rapides et aussi parfaits qu'avec une rotative. Et cela pour 10 000 à 15 000 fr.

Avec le limographe automatique vous pourrez :

- sortir un journal scolaire d'une très belle présentation et qui vous permettra l'échange interscolaire ;
- vous pourrez faire de ce journal le trait d'union avec les parents ;
- vous polygraphierez très rapidement tous textes et dessins, et vous supprimerez ces affreux tampons caoutchouc qui sont une des plaies actuelles de notre pédagogie ;
- vous pourrez tirer également tous documents scolaires, fiches, poésies, programmes de fêtes, etc.
- vous pourrez utiliser le limographe pour le tirage rapide de tous documents administratifs ou de mairies.

Nous disons souvent que l'Ecole en 1953 doit marcher au rythme de 1953. Pour cela, un limographe C.E.L. vous est indispensable.

Vous pourrez le voir en fonctionnement chez les camarades pratiquant les techniques Freinet.

Partie pédagogique

POUR RENDRE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE PLUS EFFICACE

Pour donner à cet enseignement son maximum d'efficacité, il s'agit d'abord d'en fixer les buts. Je reprendrai ceux qu'ont précisés les grands panneaux de l'exposition des examens civiques des recrues, à savoir :

Enseigner l'histoire nationale, c'est rendre notre jeunesse consciente :

a) *des efforts réalisés dans le passé pour créer et maintenir notre indépendance ;*

b) *de l'évolution de nos institutions nationales ;*

c) *des faits de civilisation qui ont permis le développement de la vie économique, intellectuelle, artistique et sociale.*

Mieux que mémoriser des dates et des noms, c'est :

a) *constater les causes et les conséquences des réussites et des erreurs du passé ;*

b) *éveiller un sentiment de reconnaissance à l'égard des générations disparues et de responsabilité à l'égard des générations futures ;*

c) *faire comprendre les événements actuels en développant un patriotisme éclairé et raisonnable.*

Pour réaliser les intentions ainsi affirmées l'histoire politique et militaire de la Suisse ne saurait suffire. Qu'on fasse craquer les barrières d'un programme trop étriqué pour placer notre pays en Europe et dans le monde, pour qu'il vive avec le reste de l'humanité.

Mais je sais bien qu'on va crier à la complication et à la surcharge des programmes. On se retranche si commodément derrière l'incapacité de nos élèves. Parce qu'ils ne s'intéressent pas spontanément aux idées, parce qu'ils ne cherchent pas d'eux-mêmes à découvrir les causes et les conséquences des événements, parce qu'ils se contenteraient du pittoresque et de l'anecdotique, faut-il renoncer à les entraîner à des raisonnements essentiels ? On développe un enfant en l'élevant au-dessus de ses possibilités immédiates, en répondant à ses intérêts spontanés pour les prolonger et les approfondir. Et puis, s'imagine-t-on que c'est en voyant petit qu'on se simplifie la tâche ? quitte à se plaindre du peu d'intérêt que présente un des enseignements les plus vivants.

La difficulté est ailleurs, elle provient à la fois du maître et du manuel.

Du maître, parce que nous connaissons mal notre histoire, du moins nous possédons un insuffisant bagage d'anecdotes, de renseignements précis et pittoresques qui puissent nous rendre capables d'évoquer la vie concrète de siècles disparus. Car, qu'on ne s'y trompe pas, c'est le maître qui doit être cet évocateur des événements et de l'ambiance dans laquelle ils se produisirent, non le manuel. Comment

lui procurer une documentation utile et pas trop abondante ? Notre Guilde a déjà publié : *Les hommes des cavernes*, *Les lacustres*, *Les Alamans*, *Le moyen-âge*, *Des cavernes aux cathédrales* (16 fiches commentées), *Les Helvètes*, à paraître au printemps. Nous sommes disposés à continuer dans cette voie et nous adressons un pressant appel à nos collègues qui s'intéresseraient à l'élaboration d'autres brochures traitant plus particulièrement de notre histoire suisse, pittoresque et anecdotique ; qu'ils veuillent bien s'annoncer à notre Rédaction.

L'autre difficulté, c'est la préparation du manuel ; s'il ne peut contenir de la petite histoire, mais des documents intéressants, illustrations ou chroniques, il devrait intégrer mieux notre histoire, surtout au XIXe siècle, dans l'histoire générale. Par des titres suggestifs (phrases complètes), par de judicieux groupements de faits, il pourrait réaliser ces grandes synthèses de la vie politique, économique et culturelle du monde dans lesquelles notre passé s'associerait en prenant son importance toute relative. Ces grandes perspectives historiques, pour difficiles qu'elles soient à établir, ne me paraissent pas impossibles à réaliser. En élargissant l'histoire suisse, elles rendraient aux maîtres et aux élèves de très grands services.

Que notre crise du Sonderbund, par exemple, au lieu de n'être qu'une affaire de couvents, participe au grand courant qui a soulevé les Grecs, les Belges, les Français de 1830, qui a unifié l'Italie et l'Allemagne en 1870-1871 et qui n'a pas fini de troubler le monde. Qu'on y ajoute l'histoire économique et sociale du XIXe siècle pour que nos grands élèves prennent conscience des bouleversements apportés par la révolution mécanicienne : la création des chemins de fer, la misère ouvrière, les luttes syndicales, les conquêtes coloniales, l'accroissement des villes ; qu'ils soupçonnent au moins les problèmes que posent ces transformations économiques et que commentent journellement la presse et la radio.

C'est parce qu'on enferme l'histoire dans nos étroites frontières nationales qu'elle est difficile à enseigner. C'est parce qu'on s'abstient de présenter l'histoire sociale que cet enseignement reste abstrait et sans intérêt, particulièrement en ce qui concerne le XIXe siècle. Est-il permis d'espérer que le nouveau manuel actuellement en préparation répondra mieux aux exigences actuelles ?

A. Chz.

Page de l'école enfantine

« LE PETIT ANGE DANILO »

Il était une fois, au Paradis, un petit ange qui s'appelait Danilo. Chaque jour, Danilo avait grand peine à se lever. Or, voici ce qu'il arriva un beau matin d'octobre :

Danilo ouvrit un œil, puis l'autre et bâilla...

Déjà l'heure de se lever ?

Oui, il entendit la petite cloche du matin : ding-dong, ding-dong.

Allons, lève-toi, se dit Danilo ! Il bâilla encore une fois, étira bien

fort ses deux bras, se frotta les yeux, et hop ! Une, deux, il sauta hors de son lit de nuage.

C'était un joli petit nuage blanc, bien floconneux, avec, au milieu, juste un petit creux, celui que Danilo avait fait en dormant.

Une fois hors du lit, Danilo se dépêcha. La cloche avait fini de sonner. Bien sûr il était en retard. Et il se mit à courir sur le petit sentier tout bordé d'étoiles.

C'était un matin clair et frais. Et, en regardant par les larges fenêtres du ciel, Danilo vit la grande tache bleue du lac luire au soleil.

Un vrai temps pour se promener pensa Danilo. Et il se mit à rêver...

Mais ce n'était pas le moment de rêver ! Car un formidable éclat de rire lui rappela qu'il était en retard.

Et chaque matin Danilo, le petit ange rêveur, arrivait en retard.

Les petits anges étaient déjà soigneusement alignés pour l'inspection du matin, avant le déjeuner.

La cloche sonnait vingt coups. Vite ils sautaient hors de leur nuage, secouaient un peu leurs ailes et couraient sur le sentier où les étoiles fermaient leurs yeux d'or.

Vite ils s'alignaient, et déjà l'archange Gabriel les passait en revue.

Et chaque matin Danilo était accueilli par un éclat de rire !

Toujours en retard !

L'archange Gabriel ne grondait pas d'habitude. Danilo venait d'arriver au Paradis. Il fallait être patient, il s'habituerait bien vite...

Déjà deux semaines, songe l'archange Gabriel, deux semaines que Danilo est ici et il est toujours en retard... Cela ne peut plus continuer ainsi...

Après avoir regardé les jolies mains propres, les ailes, les tuniques blanches et les auréoles, l'archange Gabriel se tourna vers Danilo :

— Alors Danilo, qu'y a-t-il ? demanda-t-il doucement.

— Oh ! répondit Danilo, je... je m'ennuie ici !

— Il s'ennuie, répétèrent en chœur les petits anges consternés.

— Oui, dit Danilo, je m'ennuie. J'aimerais retourner sur la terre.

— Pour aller à l'école ? demanda Pietro !

— J'aimerais tant me promener au bord du lac, continua Danilo ; et puis c'est bientôt les vendanges...

— Serais-tu gourmand ? dit l'archange Gabriel d'une voix sévère.

— Oh ! non, archange Gabriel.

— Ecoute, reprit l'archange, aimerais-tu une autre tunique ? Veux-tu que Dame Marie repasse tes ailes ? Ton auréole te serre-t-elle ?

L'archange pensait : Danilo va répondre à mes questions.

— Archange Gabriel, supplia Danilo, je m'ennuie tant ! Laisse-moi aller ce matin sur la terre... seulement un petit moment... s'il te plaît, archange Gabriel.

Les yeux de Danilo étaient pleins de larmes. Alors l'archange dit d'une voix douce :

— C'est bien. Tu pourras descendre avec les rayons de soleil de dix heures. Mais tu rentreras pour la cloche de midi. C'est toi qui la sonnera.

Danilo dansa de joie. Il sauta au cou de l'archange Gabriel : merci, merci !

Puis vint l'heure du déjeuner et des bonnes tartines. Après, sous la conduite du grand ange Raphaël, les angelots prirent leur leçon de pipeau.

Ding-dong, ding-dong, ding-dong, ding-dong, ding-dong, dix heures sonnèrent.

Danilo enfourcha un rayon de soleil et froot... le voilà en route. Qu'il est joyeux ! Il chante, chante... Mais le voici arrivé.

Danilo regarde le lac, les toits du village juste au-dessus du lac, les vignes autour des maisons.

C'est sûr, il font les vendanges, dit Danilo.

Et il va s'accrocher à une cheminée pour inspecter la rue du village.

Une dame passe avec son panier.

Sur le préau, un garçon joue avec sa trottinette. Mais pourquoi la laisse-t-il au milieu de la cour ?

— Ah ! la bossette arrive, remarque Danilo. Et il regarde passer l'attelage, les deux beaux chevaux tirant une lourde bossette. Quatre garçonnets la suivent.

— Comme j'aimerais être avec eux, pense Danilo. Mais le petit ange ne doit pas se montrer. Il se penche un peu en avant pour ne rien perdre de ce qui se passe là-bas, près du pressoir.

Les hommes ont fait basculer la bossette et la grande cuve s'emplit. Les enfants attrapent un grappillon et le mangent avec plaisir.

Seul un petit garçon ne mange pas de raisin. Il regarde le ciel, là-bas, près de la cheminée : comme cela brille, pense-t-il, on dirait l'auréole d'un ange !

— Tiens, une grappe pour toi, lui dit son camarade. Le petit homme ne répond pas tant il est absorbé par l'auréole brillante.

— C'est un ange, je vois un ange, se dit le garçonnet.

— Jacques, tu rêves, répète son camarade, tiens, prends ce grappillon.

— Regarde, Vincent, là, derrière la cheminée de tante Berthe, regarde, un ange, répond Jacques.

Vincent écarquille les yeux..., mais ne voit rien ! et il continue à manger son raisin.

Midi sonne... Vite, le petit garçon rentre à la maison. « Tant pis, je suis en retard, mais j'ai vu un ange. Quand je raconterai ça à maman, à papa, à Nicole... »

Et le petit garçon Jacques ne saura jamais que là-haut, au Paradis, après avoir sonné midi, le petit ange Danilo, très excité, racontait à l'archange Gabriel :

— « Tu sais, il font les vendanges. J'étais derrière une cheminée, seule mon auréole brillait. Et un petit garçon m'a vu... Il m'a vu et il était si heureux ! Il a dit à son camarade : « Regarde, un ange ». Mais je suis vite remonté, car onze heures avaient sonné. Puisque le petit garçon m'a vu, il pense à moi maintenant. Et moi je pense à lui. Je ne vais plus jamais m'ennuyer. »

M. L. Pilloud.



PUITS DE PÉTROLE

Pour enrichir les leçons de géographie économique, la Commission suisse pour les tableaux scolaires a décidé d'éditer une nouvelle série de tableaux dont les 4 premiers viennent de paraître. Ce sont : 1. Puits de pétrole, dont nous donnons ci-dessus la reproduction (format 65/90 cm.)

2. Mine de charbon (coupe du sous-sol et installations extérieures) format 90/130 cm.

3 et 4. Electricité — 2 tableaux — barrage et conduite forcée — usine au fil de l'eau.

De plus en plus, en Suisse romande, les maîtres s'intéressent aux tableaux scolaires suisses ; ils demandent à leurs autorités scolaires de s'abonner à cette œuvre afin d'avoir à leur disposition, quand ils en ont besoin, un matériel utile.

Prix de chaque tableau Fr. 6.75 (abonnés Fr. 5.25). On s'abonne et on se renseigne auprès de la maison Ingold & Cie, Herzogenbuchsee (Berne).



LA NOUVELLE POLICE

de PATRIA-VIE comprend

- ★ le paiement du capital assuré à l'échéance ou au décès,
- ★ la libération du paiement des primes en cas d'invalidité,
- ★ le versement d'indemnités journalières de maladie en cas d'incapacité de travail (maladie, accident),
- ★ les examens médicaux périodiques gratuits,
- ★ la participation aux frais d'opérations d'importance vitale.

Agences générales :

Fribourg : Michel Clément, Fribourg ; Jura bernois : G. Bailly, Bienne ; Neuchâtel : A. Vauthier, Neuchâtel ; Vaud : O. Aellig, Lausanne ; Valais : R. Lötscher, Sion.

Timbres-poste, étains, monnaies et vieux meubles
demandés par ancien collègue

« *Au Foyer* » Cité N° 3, Genève

M. EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES !
Tous les dimanches : par tous les trains avant

8 heures du matin, dès le 6 décembre : Montreux-Château-d'Oex Fr. 5.20, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 6.80

O. **Tous les jeudis :** par les trains de 6 h. 29 et
8 h. 44 de Montreux, dès le 3 décembre : Montreux-Château-d'Oex Fr. 6.10, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 7.90

B. RENSEIGNEMENTS : GUICHET MOB, MONTREUX, TÉLÉPHONE 6 28 54

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 218 millions

Le chemin de fer et les autocars

AIGLE OLLON-MONTHEY CHAMPÉRY-(MORGINS)

vous conduiront vers les beaux champs de ski de

Champéry - Planachaux - Morgins - Les Giettes

la région alpestre idéale pour les camps d'hiver avec possibilités de
logement

RENSEIGNEMENTS A LA DIRECTION A. O. M. C. à AIGLE - TÉLÉPHONE (025) 2 23 15

Phag-Arome



Savoureux

EXTRAIT VITAMINÉ POUR

TARTINES ET ASSAISONNEMENT DE TOUT METS